

communications par eau supérieures à celle de la Colombie-Anglaise grâce à l'intervention du Gouvernement.

L'hon. M. REID: L'honorable député va-t-il prétendre que la Nouvelle-Ecosse, ou aucune des Provinces maritimes ne jouit pas de communications par eau dont le Gouvernement fédéral fait les frais?

M. CARROLL: En effet, mais la Colombie-Anglaise est dans le même cas.

L'hon. M. REID: L'honorable député admet alors que quant au commerce maritime, les provinces de l'Est ont de l'aide du Gouvernement.

M. CARVELL: Oui.

L'hon. M. REID: Nous sommes d'accord sur ce point.

M. CARVELL: Etait-ce des subventions?

L'hon. M. REID: Oui.

M. SINCLAIR: Cela veut dire qu'elles étaient parfaitement égales. Ces deux subventions ont été accordées aux navires qui faisaient la navigation côtière.

L'hon. M. REID: Les deux provinces reçoivent de l'aide, et la population de la Colombie-Anglaise acquitte les frais du transport des marchandises d'une province à l'autre, grâce aux dépenses faites par le Gouvernement fédéral et à l'aide donnée par celui-ci. Si je comprends bien, la Colombie-Anglaise reçoit des subventions pour un service entre une partie de la province et une autre. Dans l'Est, à partir de Montréal, la navigation est subventionnée. La population de la Colombie-Anglaise a dit: Nous avons des produits qui ne peuvent pas être soumis à un tarif de transport élevé.

M. MACLEAN (Halifax): Qu'est-ce?

L'hon. M. REID: Le bois de construction dont elle expédie de grandes quantités dans l'est du Canada. Je me suis enquis, et je sais que cela est vrai. Des millions et des millions de pieds de bois marchand sont expédiés aux chantiers du port de Toronto et l'on expédie également d'immenses quantités de bardeau et de madrier. Les intéressés ont dit: Si nous obtenions des facilités de transport convenables, nous aurions un marché que nous n'avons pas, aujourd'hui, dans la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, à l'île du Prince-Edouard et dans la province de Québec, pour un grand nombre de nos produits.

M. SINCLAIR: Quels sont les produits que le ministre s'attend à voir expédier de l'est du Canada à la Colombie-Anglaise?

[M. Carroll.]

L'hon. M. REID: La population de la Colombie-Anglaise dit qu'elle a besoin de certains articles fabriqués dans l'est du Canada et de certains produits agricoles de cette partie du pays, mais qui sont d'une nature telle qu'on ne peut réclamer un tarif élevé pour leur transport. Les intéressés ont donc dit: nous voulons entreprendre la construction de navires et nous avons besoin de plaques et autres articles en métal.

L'hon. M. PUGSLEY: Le ministre du Commerce (sir George Foster) dit que nous n'avons pas eu de plaques.

L'hon. M. REID: En Colombie-Anglaise, ces gens disent: si vous nous permettez de nous procurer ces plaques de la Nouvelle-Ecosse, où l'on fait la fonte du minerai de fer, et les clous et les boulons, de Montréal et d'autres localités des provinces de l'Est où l'on fabrique ces articles, à un prix minime et raisonnable ce qui ne peut se faire que par le transport par eau, nous croyons que l'échange des produits entre les provinces sera avantageuse à ces provinces, qui se trouvent ainsi éloignées les unes des autres. Ils ajoutent que la population échelonnée le long de la ligne qui part de Port-Arthur et qui s'arrête à l'extrémité méridionale du Canada a l'avantage du transport fluvial, tandis que celle établie à l'ouest de Port-Arthur n'a d'autre route navigable que celle du canal de Panama. Ils voulaient une ligne de steamers entre la Colombie-Anglaise et le littoral de l'Atlantique. Cela les aiderait, disaient-ils, sous d'autres rapports. A leur avis, on n'éprouverait aucune difficulté à charger deux navires, l'un dans un port de l'Atlantique et l'autre dans un port du Pacifique. Ils avaient dans l'idée qu'on obtiendrait beaucoup plus de trafic pour ce service que les vaisseaux pourraient en transporter.

M. MACLEAN (Halifax): N'ont-ils pas demandé qu'on nommât un douanier canadien qui serait attaché au port de New-York?

L'hon. M. REID: Oui, et l'honorable député a favorisé cette idée. La seule difficulté, c'est que nous désirions garder le commerce dans les limites de notre propre territoire, tandis que l'honorable député opinait pour que ce commerce passât par le territoire des Etats-Unis. Mais je n'ai pas consenti à cela.

M. MACLEAN (Halifax): Je crois que le programme de la construction de navires a été adopté par le ministre comme un moyen de passer outre à la demande de la chambre du commerce.

L'hon. M. REID: Parfait; j'admets cela.